

INTITULE DU POSTE	
RESPONSABLE DU POLE ANIMATION TERRITORIALE ET PARCOURS DE SANTE ADJOINT AU DIRECTEUR (TRICE)	
Date de prise de fonction souhaitée	01 Décembre 2017
REPERTOIRE MINISTERIEL DES EMPLOIS-TYPE / R.I.M.E. / REPERTOIRE UCANSS	
Répertoire ministériel - Famille professionnelle :	SANTE
Répertoire ministériel - Code et libellé emploi :	SAN-10-A / SAN-20-A
Correspondance RIME (domaine fonctionnel et emploi)	
Correspondance UCANSS (famille professionnelle et métier)	
LOCALISATION ADMINISTRATIVE ET GEOGRAPHIQUE	
Direction : ARS Nouvelle-Aquitaine – Délégation Départementale des Landes Pôle ou Département : Pôle Animation Territoriale et Parcours de Santé <u>Localisation géographique du poste : Mont de Marsan</u>	
PROFIL DU POSTE	
<u>Personnel sous statut de la fonction publique :</u> Catégorie : ☒ Encadrement supérieur ☒ A ☐ B ☐ C Corps et grade : IPASS <u>Personnel sous statut convention collective :</u> ☐ Agent de direction ☐ Médecin Conseil ☒ Cadre ☐ Employé Niveau (à préciser le cas échéant) : 7 <u>Encadrement</u> : Oui ☒ Non ☐ Nombre de personnes à encadrer (répartition par catégorie ou niveau) : 13 <u>Effectif du service</u> (répartition par catégorie ou niveau) : 5A, 5B, 4C	

DESCRIPTION DE LA DIRECTION / PÔLE / SERVICE

Présentation générale :

La délégation départementale des Landes est en charge de la mise en œuvre de la politique de l'ARS sur ses différents volets. Elle est composée :

- du Pôle santé publique et environnementale (PSPE),
- du Pôle animation territoriale et parcours de santé (PTPS),
- de missions transversales,
- d'un service public de proximité.

Activités principales :

Le pôle animation territoriale et parcours est en charge de la mise en œuvre sur le territoire de la politique de l'Agence Régionale de Santé sur ses différents volets : prévention, promotion de la santé, médico-social et offre de soins de premier recours et hospitalière.

Mise en œuvre de parcours de santé coordonnés sur le territoire de référence.

Pilotage et accompagnement individualisé des établissements du territoire de référence.

Inspection, contrôle et évaluation des établissements et services du territoire de référence.

DESCRIPTION DES MISSIONS ET ACTIVITES DU POSTE

Objectif du poste :

Mise en œuvre du PRS dans les territoires de proximité, en veillant à une harmonisation et à une articulation des actions entre les deux équipes territoriales, en lien avec le « pôle santé publique et environnementale ».

Pilotage des actions de démocratie locale en santé, des actions et politiques transversales interinstitutionnelles à l'échelle du département.

Activités principales :

Management des équipes territoriales et de l'équipe d'appui du pôle ATP selon une double approche :

- Favoriser une logique de transversalité, de territoire, de parcours pour la personne
- Développer et maintenir des référents thématiques dans les équipes, selon une approche « métier » sur les trois univers professionnels : hospitalier – ambulatoire – médico-social.

Pilotage des actions transversales et partenariales à l'échelle du territoire de santé :

- Organisation et suivi des travaux des instances de démocratie locale en santé : comités territoriaux de santé et sous commissions, comités d'acteurs en santé du département, liens avec la CRSA, CODAMUPSTS, contrats locaux de santé, comités de pilotage départementaux, etc.
- Planification et suivi des travaux du pôle pour l'élaboration des instruments de planification régionaux et départementaux (PRS, schémas départementaux)
- Analyse et supervision des travaux des deux équipes territoriales et de l'équipe d'appui pour garantir une équité territoriale dans l'ensemble des champs couverts : diagnostics territoriaux, mobilisation des acteurs, pilotage des projets, participation aux comités de pilotage des CLS, appels à projets, contractualisation, évaluations.

Inspection-contrôle

Appui du directeur pour l'élaboration et la mise en œuvre du plan départemental en lien avec le responsable de pôle PSPE.

Participation à l'élaboration et au suivi des plans de secours relevant du champ de compétence couvert par le pôle ATP.

Fonction d'adjoint du directeur de la DD et suppléance du directeur lors de ses absences.

- Participation au comité de direction de la délégation départementale
- Représentation extérieure de la délégation départementale
- Participation à la définition des orientations de l'ARS en matière d'offre de services en santé pour la population
- Suppléance du directeur pendant ses absences.

Activités annexes :

Participation au COD et à la gestion des événements exceptionnels relevant en particulier du champ de compétences du pôle ATP.

Représentation de l'Agence Régionale de Santé,

Participation aux conseils de surveillance ou d'administration des établissements publics de santé et médico-sociaux,

Participation au dispositif d'astreinte régionale.

Participation aux missions d'inspection-contrôle selon statut

Partenaires institutionnels :

Etablissements, professionnels de santé, élus, conseil départemental et institutions départementales, toutes institutions publiques et privées en contact avec la DD.

Spécificités du poste / Contraintes :

Amplitude horaire selon le régime des cadres au forfait.

Déplacements fréquents.

Capacité d'encadrement et d'animation, disponibilité et aptitudes aux relations d'équipe.

Rattachement hiérarchique :

Le (a) directeur (trice) de la DD

COMPETENCES REQUISES

Connaissances (E : expert / M : maitrise / A : application / N : notions)	E	M	A	N
Connaissance approfondie de la législation relative au domaine de la santé et du médico-social	X			
Connaissance des partenaires et des acteurs locaux	X			
Savoir-faire (E : expert / M : maitrise / A : application / N : notions)	E	M	A	N
Capacité d'analyse et de synthèse	X			
Capacité d'animation et de motivation d'équipes pluridisciplinaires		X		
Aptitude à la communication et à la négociation	X			
Compétence en gestion de projet complexe		X		
Capacité à développer un réseau relationnel autour des acteurs locaux		X		
Posture d'autorité en interne et en externe		X		
Savoir-être (indiquer le degré de savoir-être structurant attendu par « * », « ** » ou « *** »)	*, ** ou ***			
Travail en équipe	**			
Rigueur et disponibilité	**			
Sens de la communication et du dialogue	**			
Résistance au stress	**			
Capacités managériales	***			

Cotation des Savoirs et Savoir-faire

Expertise - L'agent doit savoir agir dans un contexte complexe, faire preuve de créativité, trouver de nouvelles fonctions, former d'autres agents et être référent dans le domaine (niveau 4 du dictionnaire des compétences)

Maîtrise - L'agent met en œuvre la compétence de manière régulière, peut corriger et améliorer le processus, conseiller les autres agents, optimiser le résultat (niveau 3 du dictionnaire des compétences)

Application - L'agent doit savoir effectuer, de manière occasionnelle ou régulière, correctement les activités, sous le contrôle d'un autre agent, et savoir repérer les dysfonctionnements (niveau 2 du dictionnaire des compétences)

Notion - L'agent doit disposer de notions de base, de repères généraux sur l'activité ou le processus (vocabulaire de base, principales tâches, connaissance du processus, global...) (niveau 1 du dictionnaire des compétences)

CANDIDATURE	
Contact	Madame Josiane VERGA Directrice de la délégation départementale des Landes
Modalités	CV + lettre de motivation à envoyer à : ARS-NA-RECRUT@ars.sante.fr
Date limite de dépôt	15 Octobre 2017